QUAND LES HOMMES ONT DONNÉ UNE GÉNÉALOGIE À LEURS CHEVAUX

Nicole de Blomac

D'ONTE SES ? n°1, mars 2010

Auteur : Nicole de Blomac vit en Limousin. Docteur en Histoire, spécialiste du cheval de sang, elle est Officier du Mérite Agricole et a été pendant longtemps membre de la Commission de Livres Généalogiques des races de chevaux de selle des Haras Nationaux.

Résumé : Les hommes ont eu un jour le désir de donner une généalogie à leurs chevaux. Comme ils le faisaient pour eux-mêmes, ils ont recherché les filiations qui justifiaient les meilleurs produits. Une histoire d'hommes a laquelle, Nicole de Blomac tente d'apporter une explication dans cet article, en s'appuyant sur les importants travaux de recherche qu'elle a menés depuis de nombreuses années.

CENTRE GÉNÉALOGIQUE, HISTORIQUE ET HÉRALDIQUE DU LIMOUSIN

Des généalogies pour les chevaux. Pourquoi ?
Quand vous interrogez un éleveur ou un cavalier sur les succès de tel ou tel de ses chevaux, bien souvent il vous répond que cela va de soi « puisqu'il est le fils de …..», ou qu'il est « de la bonne lignée de…. », ou que sa mère « est classée parmi les meilleures de sa race » et ce genre de réflexions m'a très vite incitée à tenter de comprendre quelle place tenait la filiation généalogique dans l'histoire du cheval puisque celui-ci était l'objet de mes travaux[1].

En effet, ayant abordé les sciences humaines par le biais de cet animal, considéré par Buffon comme la plus noble conquête de l'homme, j'en suis venue tout naturellement à rechercher pourquoi ce dernier s'était si largement investi dans ses rapports avec le cheval que tout ce qui les concernait l'un ou l'autre devenait aussitôt signe et interrogation ? L'histoire du cheval étant d'abord celle des hommes qui le produisent et l'utilisent, j'en suis ainsi

1 Je reprends ici une partie de mon intervention au 20ème Congrès des sociétés historiques et scientifiques. Aix-en-Provence, octobre 1995 « La généalogie entre science et passion », et surtout, dans Voyer d'Argenson et le cheval des Lumières, Belin, 2005, mon chapitre 12 « Les apports du cheval de course anglais ».

venue tout naturellement à rechercher pourquoi – Imitation ? Appropriation ? Identification ? - l'homme avait choisi de doter ses chevaux de filiations et de généalogies copiées sur les siennes. L'importance qu'avait le concept de filiation, Pierre Legendre l'a fort bien démontré dans «L'Inestimable objet de la transmission». Pour lui, c'est la condition essentielle de l'identification et il ne peut y avoir de généalogie sans cette notion « qui a entraîné l'homme à produire la reproduction sous un certain statut de l'espèce » et sans la « mise en ordre des rangs et des places »[2] qui en dépendent. Être né « fils ou fille de », est la première étape de toute procédure normative d'identification d'un sujet, homme ou animal, et donc la base de toute généalogie normative.

Même si nous ne savons pas quel a été le premier cheval dont un homme s'est plu à affirmer qu'il était « fils de », nous savons que c'est au travers de la tradition orientale qu'a été découverte la pratique généalogique équine basée sur le triple concept de « origine, beauté, qualité ». Les Anglais sont sans doute les premiers à l'avoir adoptée et à avoir su en régler la procédure et c'est grâce à eux et à l'anglomanie du XVIIIe siècle, que l'administration royale française, en charge de la production du cheval, a pris conscience des possibilités offertes par cette pratique normative qui ressemblait fortement à la pratique généalogique lignagère des hommes



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. CERTIFICAT D'ORIGINE. SERVICE DES HARAS.

Le Directeur des HARAS de la circonscription de POMPADOUR

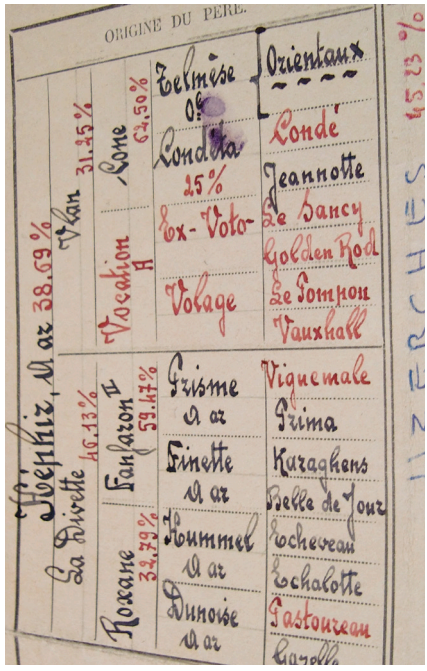
certifie que de l'ÉTALON NATIONAL Képhir

Espèce : Ar. arabe 38.69% Robe : Bai Taille : 1m.60 Né en 1932

par .... { Père : Vlan, Ar
Mère : La Divette, Ar par Fanfaron Ier et Roxane Ar par Hummel

et de la JUMENT Wzerches

Espèce : Ar. arabe 45.23% Robe : Alezan Taille : 1m.61 Née en 1942



ORIGINE DU PERE

Képhir, Ar 38.69%
Vlan Ar 31.25%
La Divette 46.13%
Roxane 39.29%
Fanfaron Ier 59.47%
Zelmèse Or
Condita 25%
Ex-Voto
Volage
Prisme Ar
Finette Ar
Hummel Ar
Dunoise Ar
Orientaux
Conde
Jeannotte
Le Sancy
Golden Rod
Le Sompon
Vauxhall
Vignemale
Prima
Kuraghens
Belle de Jour
Rocheveau
Echalotte
Pastoureau

Ci-dessus et ci-contre: **Certificat d'Origine de Dona-Sol, fille de l'étalon Képhir du Haras National de Pompadour, comportant au dos son ascendance Anglo-Arabe sur cinq générations rédigée avec soin par le brigadier Vergnaud.**

2 **P. Legendre,** L'inestimable objet de la transmission. **Etude sur le principe généalogique en occident, Paris, 1995, les p. 101,102 et 106.**

alors indispensable pour prouver l'appartenance au Second Ordre, celui de la noblesse.

UN CONCEPT NÉ DES COURSES ANGLAISES

C'est en effet, au travers des courses anglaises, qu'est né le plus aristocratique des chevaux, dit racehorse et plus tard thoroughbred, celui que nous appelons Pur Sang Anglais. Si la notion de race supérieure est née par le biais de la course c'est parce que ces chevaux ont très vite disposé d'un pedigree (voir plus loin) indiquant leur filiation paternelle et maternelle consignée dans un livre de référence, le Stud Book (le livre du haras). Cette nobility du cheval de course s'est imposée aux propriétaires anglais en quelques étapes seulement : de l'affirmation-pari, « mon cheval est meilleur parce qu'il est plus rapide que le tien», ils sont passés rapidement à « mon cheval est le meilleur et le plus rapide parce qu'il est le mieux né ». Et c'est ainsi que, grâce à la consignation scrupuleuse de son identité dans le Stud Book et de ses performances dans les Racing Calendars, le cheval de course anglais s'est distingué de tous les autres chevaux parce qu'il était « tracé ». Un nouveau concept inventé par l'homme pour se conforter lui-même dans sa supériorité et pour affirmer son pouvoir sur ce double de lui-même qui ne pouvait donc « être né de rien ».

Pour ce cheval, tout comme pour le jeune chevalier au moment de sa naissance, « sa filiation l'emporte sur son individualité » puisqu'il est d'abord dit « fils de », et c'est à ce titre qu'il est inscrit sur le livre du haras. Ensuite, du fait de sa réussite personnelle et de ses victoires sur les gazons du Turf, il sera lui aussi nommément répertorié et son identité personnelle sera alors inscrite dans le livre de la réussite. Et c'est ainsi que la glorieuse incertitude de l'épreuve de vitesse a forgé l'aristocratie équine tout comme les combats de chevalerie et la gloire des armes avaient fondé le Second Ordre. Et c'est ainsi que le livre des chevaux, le General Stud Book – le premier volume est édité en 1791 – devient l'exacte réplique des nobiliaires et autres dictionnaires nés de la pratique généalogique humaine.

En effet, tant par pragmatisme que par souci personnel de valorisation, les propriétaires de chevaux de course ont veillé à inscrire scrupuleusement sur leurs livres les origines de chacun de leurs élèves parce qu'ils avaient compris l'intérêt d'une pratique qu'ils avaient codifiée eux-mêmes. Ils ont contribué ainsi à fabriquer, par le biais de la généalogie, « le lien institutionnel qui fait tenir le fil de la vie et rappelle au sujet son assignation dans l'espèce »[3]. C'est ce qu'avait fort bien compris vers 1775 un petit groupe d'aristocrates français très anglophiles devenus les adeptes de ce nouveau cheval qu'ils avaient appelé Pur sang. Malheureusement, la Révolution ayant mis un frein à leurs tentatives, il faudra attendre 1805 et le décret de Napoléon Ier pour assister à une vraie organisation des courses de chevaux en France et ce n'est que par l'ordonnance royale du 3 mars 1833, créant le Registre matricule pour l'inscription des chevaux de race pure existant en France - c'est-

3 P. Legendre, op. cit., p. 10 note 3.

Double page suivante: **Lithographie de Victor Adam (1801-1866) représentant la jument Arabe Vénus du Haras de Nexon.** Photo .P. Gratien







Paris-Etrier, le 12 octobre 1963, Dona-Sol, montée par un jeune cavalier limousin Patrick Eymard, remporte une brillante victoire. Photo: L. Delcourt

à-dire le Stud Book Français - que dorénavant la norme généalogique va instituer la reproduction de l'espèce. Rien n'étant sans signification profonde dans ce domaine, il est important de souligner que les auteurs de ces textes ont puisé dans leur propre organisation nobiliaire toutes les références et emblèmes nécessaires à cette mise en ordre.

Toutefois, la particularité des généalogies équines anglaises était qu'elles étaient tracées de façon ascendante et non descendante, comme il était encore d'usage dans la noblesse tant française qu'anglaise. Mais ces documents généalogiques anglais, en portant indication de toutes les lignées tant maternelles que paternelles, s'écartaient du discours « agnatique » qui privilégiait « tous les mâles issus d'une même souche masculine et de mâle en mâle»[4]. Aussi, dans les premiers volumes du General Stud Book, regroupant sous l'autorité incontestée de MM. Weatherby les différents livres privés – certains tenus depuis 1609 –, ce sont les mères (mares) avec leurs descendants qui figurent en première place alors que seuls quelques pères réputés (sires) sont relégués en fin de volume et que, dans l'esprit de la tradition orientale, quelles que célèbres juments dites « Royal mares » y sont mises en valeur.

A l'opposé, se voulant il est vrai registre d'état civil plus que livre d'élite, le Stud Book Français a tenu à respecter l'ordre d'héritage nobiliaire et la liste détaillée des pères (les étalons) a été placé dès le départ en tête de volume alors que celle des mères (les poulinières) avec leurs produits ne venait qu'après. Transposition nobiliaire qui se justifiait en un temps où l'homme se croyait centaure puisque le cheval était l'instrument essentiel de son pouvoir sur l'espace et les êtres, aussi nous pouvons comprendre qu'il ait voulu élever cette moitié, ce double de lui-même, à la hauteur de sa propre noblesse. Doté

4 Sur ces différentes pratiques généalogiques, voir M. Nassiet, Parenté, noblesse et états dynastiques, XVe-XVIe siècles, Paris, 2000.

de généalogie et portant ses couleurs (la casaque de course), sa livrée en somme, son cheval lui renvoyait ainsi l'image de son propre statut social et de son pouvoir politique.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

En effet, qu'en est-il aujourd'hui de la persistance de ces pratiques nobiliaires révolues et de cette identification culturelle qui relève autant de la science de l'hérédité que de la passion de la filiation glorieuse? Elles n'ont pas disparue puisque chaque propriétaire et chaque cavalier d'un cheval de course ou de sport conserve ce comportement élitiste qui intéresse l'historien autant que le sociologue.

Science de l'hérédité d'abord puisque l'analyse de la performance individuelle du cheval de course ou de sport, au travers d'épreuves de plus en plus ciblées, a conduit tout naturellement au concept d'amélioration et que, dans son sillage et pour toutes les races animales, sont apparues ceux de sélection, de définition des races et plus récemment de la génétique des populations. Il est peu connu du public qu'il y a quelques décennies, la recherche sur les groupes sanguins et sur l'ADN a débuté sur des chevaux de course…. et à l'Institut Pasteur ; que dans le cadre du CNRS et de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) des travaux essentiels ont été menés sur l'héritabilité de l'aptitude sportive et ont donné lieu à de nombreux et dynamiques débats – le cheval n'est-il pas le seul animal vivant présent parmi les disciplines olympiques depuis leurs débuts ?

C'est pourquoi, fascinée par les possibilités d'analyse généalogique et historique qu'offraient tous ces livres (les stud-books et les calendriers des courses), je n'ai pas hésité à entreprendre une première approche du rôle de l'étalon dans la transmission sportive au travers de la réussite des produits de race Anglo-Arabe nés de 1958 à 1970[5]. J'ai aussi réussi en 1984 à retracer sur trente générations (pour les chevaux celle-ci se situe autour de cinq années) toute la descendance (filiation et performances) d'une jument Arabe importée de Hongrie en 1833 et dont le nom figure dans la lignée de nombreux étalons français. Un type de travail passionnant qui a considérablement enrichi mes travaux suivants !

L'ensemble de ces différentes approches, en rapport direct avec la généalogie, s'appuyaient depuis longtemps sur l'importance et la nécessité pour chaque cheval de disposer du « passeport » de son identification, c'est-à-dire de sa description sommaire et de sa généalogie certifiée. Au fils des années, cet indispensable document a revêtu différentes formes manuscrites mais aujourd'hui il ne ressemble plus du tout à ces magnifiques certificats de naissance si soigneusement rédigés par les services administratifs du cheval, parfois même en écriture gothique. En effet, si d'innombrables textes ont réglementé depuis 1833 la pratique généalogique équine et la tenue des documents et des livres les identifiant, l'arrivée de l'informatique a tout bouleversé et la création à Pompadour dès 1974-1976 du SIRE, le « Système d'identification répertoriant les équidés » devenu depuis le « Système d'information relatif aux équidés », a considérablement changé la donne. Ce nouvel outil très performant a en effet permis non seulement

5 Analyse publiée par la revue L'Eperon en avril 1972.

la mise en réseau au plan national, voire international, de toutes les données généalogiques mais aussi l'inscription des indices de performances sportives de chaque cheval. De plus, par la création du « transpondeur » ou « puce », obligatoire depuis 2007, lequel accompagne le cheval pendant toute sa vie et interdit toute possibilité de fraude, celui-ci a la totale garantie de son identité lignagère. Ainsi, chaque cheval est-il aujourd'hui un individu bien identifié et bien répertorié mais néanmoins, pour celui qui le fait naître, l'élève, le possède, il n'existe pas sans référence au groupe, à la famille, à la lignée et c'est pourquoi, avec lui, le discours généalogique valorisant n'est jamais bien loin.

Si les amateurs de chevaux ont mis et continuent de mettre tant de passion – et parfois de fortune – à prouver que chacun de leurs élèves est le meilleur, le plus ardent, le plus courageux, le plus noble donc, si, comme pour leurs ancêtres, ils les font peindre ou photographier par les meilleurs artistes du moment, s'ils leurs donnent parfois leur propre nom de famille, n'est ce pas aussi pour se valoriser eux-mêmes et être sur d'appartenir ainsi au gratin du monde du cheval ? Et ceci d'autant plus que ces pratiques lignagères, hérités de l'aristocratie, ont pour les chevaux les mêmes règles implicites que pour les humains : aux chevaux bien nés vont les meilleures conditions d'élevage et d'éducation sportive, les meilleures chances de se mesurer à l'élite de leur génération dans les grandes épreuves nationales et internationales, et aussi les plus brillantes perspectives comme reproducteurs.
Alors, imitation ou identification anthropomorphique ? La question peut faire sourire ou agacer. Il n'en demeure pas moins que le cheval, dans ce domaine comme dans bien d'autres, a beaucoup il me semble à nous apprendre de nous-mêmes.

Nicole de Blomac